

Cosy n°2026_DEL065

Désignation des représentants du syndicat au sein des sociétés

L'an deux mille vingt six, le trente juin à 09 heures 00, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le , s'est réuni en séance ordinaire, à Terra Botanica, route d'Epinard à Angers, sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 50 membres en exercice, 37 membres étaient présents, 2 pouvoirs ont été donnés :

Etaient présents

Ilyas BARBAUD (Choletais - Cholet), Robert BIAGI (Angers Loire Métropole), Sébastien BODUSSEAU (Angers Loire Métropole), Philippe BOLO (Angers Loire Métropole), Daniel BOURGEOIS (Angers Loire Métropole), Sébastien BOUSSION (Angers Loire Métropole), Alexandre BRANDT-KASPER (Loire Layon Aubance - La Possonnière), Raphaël BRUNET (Choletais - communauté d'agglomération), Séverine CHEVÉ (Anjou Loir et Sarthe - Tiercé), Eric CHOUTEAU (Mauges - Sèvremoine), Laurent DAMOUR (Angers Loire Métropole), Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray)), Christine DECAËNS (Choletais - Lys Haut Layon), Josy FROGER (Angers Loire Métropole), Geneviève GAILLARD (Mauges - communauté d'agglomération), Patrice GRENOUILLEAU (Mauges - Chemillé-en-Anjou), Philippe GILIS (Mauges), Laurent HAY (Mauges - Montrevault-sur-Èvre), Gérard HOSTIER (Vallées du Haut Anjou - communauté de communes), Thomas JAMME (Saumur Val de Loire - Doué-en-Anjou), Yves JEULAND (Baugeois Vallée - La Ménitrie), Jean-Luc KASZYNSKI (Loire Layon Aubance - communauté de communes), Alain TOUZET (Choletais), Dominique LARDEUX (Anjou-Bleu - communauté de communes), Jean-Christophe LEFILLATRE (Saint-Martin-du-Fouilloux), Jean-Michel MARY (Mauges - Beaupreau-en-Mauges), Yves MARY (Anjou Bleu - Ombrée d'Anjou), Alain MORINIÈRE (Choletais - communauté d'agglomération), Laetitia NAUD (Mauges - Mauges-sur-Loire), Patrice NUNEZ (Angers Loire Métropole), Chloé PELÉ (Loire Layon Aubance - communauté de communes), Franck POQUIN (Angers Loire Métropole), Christophe POT (Baugeois Vallée - communauté de communes), Florian RAPIN (Angers Loire Métropole), Mathieu ROUSSEL (Loire Layon Aubance - Brissac Loire Aubance), Eric TOURON (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération), Sébastien VOYER (Saumur Val de Loire - Turquant)

Etaient absents

Vincent BOUDAUD (Choletais - communauté d'agglomération), Lydie BOURBON (Angers Loire Métropole), Mickaël BRETON (Angers Loire Métropole), Jérémy GIRAULT (Angers Loire Métropole), Sébastien LEFEBVRE (Angers Loire Métropole), Anthony LUSSON (Angers Loire Métropole), Patrice MANGEARD (Angers Loire Métropole), Alain MOREAU (Vallées du Haut Anjou - Le Lion d'Angers), Laurent SAVREUX (Angers Loire Métropole), Sébastien TRIQUENAU (Angers Loire Métropole), Fabien VETEAU (Angers Loire Métropole)

Ont donné pouvoir

Jackie GOULET-CLAISSE (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération) donne pouvoir à Eric TOURON (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération), Gilles TALLUAU (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération) donne pouvoir à Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray))

DÉLIBÉRATION

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-33, L. 5211-1, L. 5711-1 et suivants ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral PREF-DRAJ-BCL n° 2026-55 du 27 mars 2026 ;

Vu les délibérations du comité syndical du Siéml n°61/2016 à 68/2016 en date du 25 octobre 2016 approuvant l'opération de recapitalisation de Sorégies ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 51/2019 du 15 octobre 2019 approuvant les statuts et le projet de pacte d'actionnaires d'Alter Cités ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 24/2020 du 30 juin 2020 approuvant les statuts et la prise de participation du Siéml au capital de la SCIC Baugeois vallées énergies renouvelables (BVER) ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 47/2023 du comité syndical du 27 juin 2023 approuvant la prise de participation du Siéml au sein de la SAS LAMPA ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 50/2023 du 27 juin 2023 approuvant la prise de participation du Siéml au sein de la société Loire Mauges Énergie (LME) ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 30/2024 du 27 juin 2023 approuvant l'entrée du Syndicat au capital de la société publique locale (SPL) Alter Public ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 66/2024 du 15 octobre 2024 approuvant les statuts et le projet de pacte d'actionnaires d'Alter Énergies ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 2026_DEL020 du 3 février 2026 approuvant la prise de participation du Siéml au sein de la SAS Agri Bio Energie ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 2026_DEL022 du 3 février 2026 approuvant la constitution et la prise de participation du Siéml au capital de la SAS Anjou Biogaz ;

Vu le règlement intérieur du comité syndical approuvé par la délibération n° 2026_DEL033 du 16 juin 2026 ;

Considérant qu'il appartient au comité syndical, compte tenu du renouvellement de l'assemblée délibérante du Siéml, de désigner les représentants du Syndicat au sein des instances des sociétés au sein desquelles le Siéml participe, conformément à leurs statuts respectifs ;

Considérant que si la désignation a lieu par principe au scrutin secret, le comité syndical peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- de se prononcer, à l'unanimité des membres présents, en faveur d'un scrutin ordinaire pour la désignation des représentants du Siéml appelés à participer aux instances statutaires des sociétés au sein desquelles le Syndicat participe ;
- de désigner les représentants du Siéml aux instances statutaires des sociétés au sein desquelles le Syndicat participe, tels que joint en annexe ,

Étant précisé que :

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Nombre de délégués en exercice :	50
Nombre de présents :	37
Nombre de votants :	39
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	39

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU SYNDICAT AU SEIN DE SOCIÉTÉS

Comité syndical du 30 juin 2026

Société	Instance	Représentant(s) Prénom, NOM, qualité
Alter Cités	Assemblée générale	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY Suppléant (élu) : Florian RAPIN
	Conseil d'administration	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY
Alter Énergies	Assemblée générale	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY Suppléant (élu) : Sébastien BODUSSEAU
	Conseil d'administration	Titulaires (3 élus) : Jean-Luc DAVY, Sébastien BODUSSEAU, Geneviève GAILLARD
	Commission des marchés	Titulaire (élu) : Sébastien BODUSSEAU Suppléant (agent) : Éric TELLIEZ
	Comité d'engagement	Titulaires (2 agents) : Éric TELLIEZ et Ewen LAGADIC Suppléants (2 élus) : Sébastien BODUSSEAU, Geneviève GAILLARD
Alter Public	Assemblée générale	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY Suppléant (élu) : Gérard HOSTIER
	Assemblée spéciale	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY
	Commission des marchés	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY Suppléant (élu) : Gérard HOSTIER
Sorégies	Assemblée générale et conseil de surveillance	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY
Baugeois Vallée énergies renouvelables (BVér)	Assemblée générale et comité de direction	Titulaire (élu) : Jackie GOULET-CLAISSE
LAMPA	Assemblée générale et comité de direction	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY

Société	Instance	Représentant(s) Prénom, NOM, qualité
Loire Mauges Énergie (LME)	Assemblée générale et comité de direction	Titulaire (élu) : Jean-Michel MARY
Agri Bio Energie	Assemblée générale et comité de direction	Titulaire (élu) : Dominique LARDEUX Remplaçant (agent) : Sébastien DROCHON
Anjou Biogaz	Assemblée générale	Titulaire (élu) : Jean-Luc DAVY Suppléant (élu) : Jean-Michel MARY
	Comité stratégique	Titulaires (2 agents) : Ewen LAGADIC et Sébastien DROCHON